

B
2x1
18

QUE VEUT DIRE «ACCEPTABLE»?

Critères utilisés par le Comité protestant pour l'approbation de matériel éducatif

BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE

BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE
CENTRE
Inf. C.G.E.
DOCUMENTATION
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Département de l'Éducation

E3S9
C66
Q4
1976
QCSE

Conseil supérieur de l'Éducation
Comité protestant

Québec, 1976

E359

Doc. 1276

C66

994566

Q4

1976

QCSE

Comité protestant
du Conseil supérieur de l'Éducation

QUE VEUT DIRE «ACCEPTABLE»?

Critères utilisés par le Comité protestant
pour l'approbation de matériel éducatif



Service général des communications
du ministère de l'Éducation
Québec, 1976

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Éléments de catalogage avant publication

Québec (Province) Conseil supérieur de l'éducation. Comité protestant.

Que veut dire «acceptable»? : Critères utilisés par le Comité protestant pour l'approbation du matériel éducatif. — Québec: Service général des communications, ministère de l'Éducation,

Publié séparément en anglais sous le titre: What is «acceptable»? : Guidelines used by the Protestant Committee in approving materials from moral and religious points of view.

1. Éducation sexuelle — Québec (Province). I. Titre. II. Critères utilisés par le Comité protestant pour l'approbation du matériel éducatif.
E3S9A2

QUE VEUT DIRE «ACCEPTABLE»?

1. But

La Loi de l'instruction publique et la Loi du Conseil supérieur de l'éducation confèrent aux comités confessionnels du Conseil le devoir et l'autorité «d'approuver du point de vue religieux et moral les programmes, les manuels et le matériel didactique pour l'enseignement dans ces institutions d'enseignement . . .» respectives reconnues comme catholiques ou protestantes. Ses lignes de conduite actuelles sont publiées par le Comité protestant pour informer les parents, les enseignants, administrateurs et les maisons d'édition des critères utilisés par le Comité protestant dans l'approbation de matériel didactique. Le Comité espère de cette façon encourager une meilleure compréhension et communication dans le processus d'approbation.

2. L'école et la société

Il y a trois facteurs qui distinguent l'école de la société en général en ce qui concerne le matériel imprimé et audio-visuel.

— L'école est supportée par des fonds publics et le public lui confère des responsabilités légales comme parent-substitut.

— Tout enfant doit fréquenter l'école, c'est-à-dire qu'il est, dans une certaine mesure, un captif du système éducatif.

— L'école protestante est un milieu pluraliste, religieusement et moralement, ce qui augmente les possibilités de vives objections à des instruments éducatifs avec les problèmes administratifs qui s'ensuivent. De plus «d'ignorer, disons, les valeurs religieuses profondes de quelques-uns des membres de l'audience c'est de les traiter avec peu d'égards comme personnes.»¹

Contrairement à l'école, la société en général utilise commercialement du matériel audio-visuel et du matériel imprimé comme une option libre à laquelle on pourrait appliquer l'expression «Caveat emptor» (ou «Acheteur, attention»). Il s'ensuit que l'on doit appliquer des normes religieuses et morales plus rigoureuses pour le matériel didactique scolaire que pour du matériel semblable en dehors de l'école.

1. «Goût et standards dans les programmes de la BBC», étude 1973.



3. Flaques de boue

On peut objecter que l'imposition de standards différents dans les écoles que ceux de la société est irréaliste ou hypocrite — les enfants étant inévitablement en contact aujourd'hui avec l'envers de la vie. L'école ne peut pas maintenir une position de «ghetto» vis-à-vis ce fait. Par contre on doit faire une distinction entre la sensibilisation et l'approbation et entre les différents niveaux de sensibilisation en fonction du conditionnement parental et social. De plus pour utiliser l'analogie de la «flaque de boue» — les enfants peuvent être éclaboussés dans les rues ou dans l'école. Ils peuvent même jouer dans la boue à l'école ou en dehors, mais ceci ne justifie pas que le personnel éclabousse les enfants dans la classe, même si la boue était soigneusement confectionnée. On peut demander naturellement qu'est-ce que c'est la boue, mais le principe est assez clair.

4. Où se trouve la boue?

La portée du mandat du Comité protestant est «religieux et moral», ce qui embrasse la nature spirituelle et sociale de l'homme. On peut identifier certains domaines critiques qui touchent principalement les relations humaines entre personnes ou groupes. Les problèmes d'acceptabilité les plus courants touchent le sexe, la violence, les préjugés religieux ou de groupes — c'est-à-dire les problèmes de «valeurs».

5. Oui, mais . . .

Les lignes de conduite à la fin de cette étude sont très minimales et demandent à être interprétées et adaptées. Cette section-ci indique quelques-uns des facteurs modifiants qui sont utilisés.

6. Facteurs modifiants

6.1 L'option

Plusieurs niveaux d'options existent dans les activités scolaires. Par exemple, on peut présenter un film au ciné-club après les heures de classe, ou on peut le présenter dans la classe de littérature régulière. Un livre peut être obligatoire pour tous les étudiants, ou il peut être inscrit sur la liste des lectures optionnelles ou comme matériel de ressource pour un projet. On peut permettre des normes moins rigoureuses pour les choix optionnels que pour les choix obligatoires. Dans ces cas l'approbation du Comité sous-entend que l'école reconnaît son statut officiel comme substitut des parents et, par conséquent, sa responsabilité vis-à-vis du caractère moral de toutes les activités scolaires.

6.2 Sophistication

Il y a du matériel éducatif qui est acceptable suivant l'âge et le développement culturel des étudiants qui l'utilisent. La majorité des étudiants ne devraient pas prendre contact avec l'inconduite humaine à travers un manuel scolaire ou AV. Il y a aussi certains manuels scolaires décrivant des situations morales fausses qui peuvent stimuler une pensée morale utile chez des étudiants seniors et qui ne feraient qu'aliéner ou embrouiller les plus jeunes.

6.3 Attitude

Il y a d'autres médias que la télévision commerciale qui transmettent des messages insidieux. Occasionnellement un livre ou un film peut transmettre, d'une façon non explicite mais néanmoins très efficace, une attitude d'intolérance vis-à-vis de groupes étant différents par leurs habitudes, leurs croyances, leur couleur ou leur culture. À titre d'exemple, le Comité protestant a récemment désapprouvé un livre qui semblait dénigrer certaines coutumes non-civilisées ou non-sanitaires d'une tribu africaine, mais sans explication de leurs origines ou motivations. Du matériel documentaire sur les religions, les races, et les cultures devrait être choisi pour leur perspicacité et pour la compréhension qu'il véhicule.

6.4 Identification et Suspense

Il y a des évidences psychologiques qui montrent que ces deux facteurs influencent grandement l'impact de la représentation de conduites violentes ou autrement inconvenantes. Un enfant pourrait regarder sans heurt de la violence entre des animaux-caricatures à la télévision; mais le même enfant peut être traumatisé par la vue ou la description d'un homme armé d'un couteau et sautant sur un enfant. Donc des références implicites à des actes criminels ou des inconduites sexuelles sont préférables à des références explicites avec lesquelles l'étudiant peut s'identifier.

6.5 But et message

L'acceptabilité des matières clef dans un instrument didactique dépend souvent du but ou du message recherché par cette présentation. On peut présenter, par exemple, de très mauvaises scènes ou du langage exécrationnel dans un roman ou dans un documentaire sur les drogues ou la délinquance juvénile, à condition que le but global soit de montrer la valeur de standards différents et meilleurs. Les détails macabres d'un camp de mort nazi pourraient être montrés d'une façon justifiable dans un film sur la tolérance. L'acceptation dépend ainsi, de cette façon, de l'essentialité de la scène par rapport au but global du document. L'insertion gratuite des scènes affreuses ou scabreuses dans les films commerciaux, supposément pour soutenir la réalité mais réellement comme publicité, est pratique courante.

On rencontre occasionnellement la situation contraire — un instrument didactique, plus spécialement un roman, dont les scènes sont assez acceptables mais dont le message global est tel qu'il présente une sérieuse distorsion des valeurs. Le Comité a rejeté un roman, d'après ces principes, parce qu'il idéalisait un commercialisme sordide et la recherche de vengeance, tout en ridiculisant la routine journalière d'une maison ordinaire. Un autre a été rejeté, de la même façon, parce qu'il encourageait délibérément des conclusions morales douteuses, à partir d'une situation morale très artificielle.

6.6 Contexte spirituel et moral

Occasionnellement, l'acceptabilité du matériel didactique dépend du contexte dans lequel il est présenté. Par exemple, un film ou manuel sur les relations prémaritales ou des relations sexuelles anormales ne serait pas acceptable, à moins que, à l'intérieur ou avec un tel matériel, l'étudiant soit encouragé à considérer ouvertement les questions ultimes et morales qui sont à la base du comportement humain et à les discuter en classe. Des présentations purement «cliniques» sont souvent une incitation au genre de conduite qu'elles dépeignent. De plus elles transmettent souvent le message que des facteurs moraux et spirituels sont non pertinents ou peu importants.

6.7 Qualités artistiques

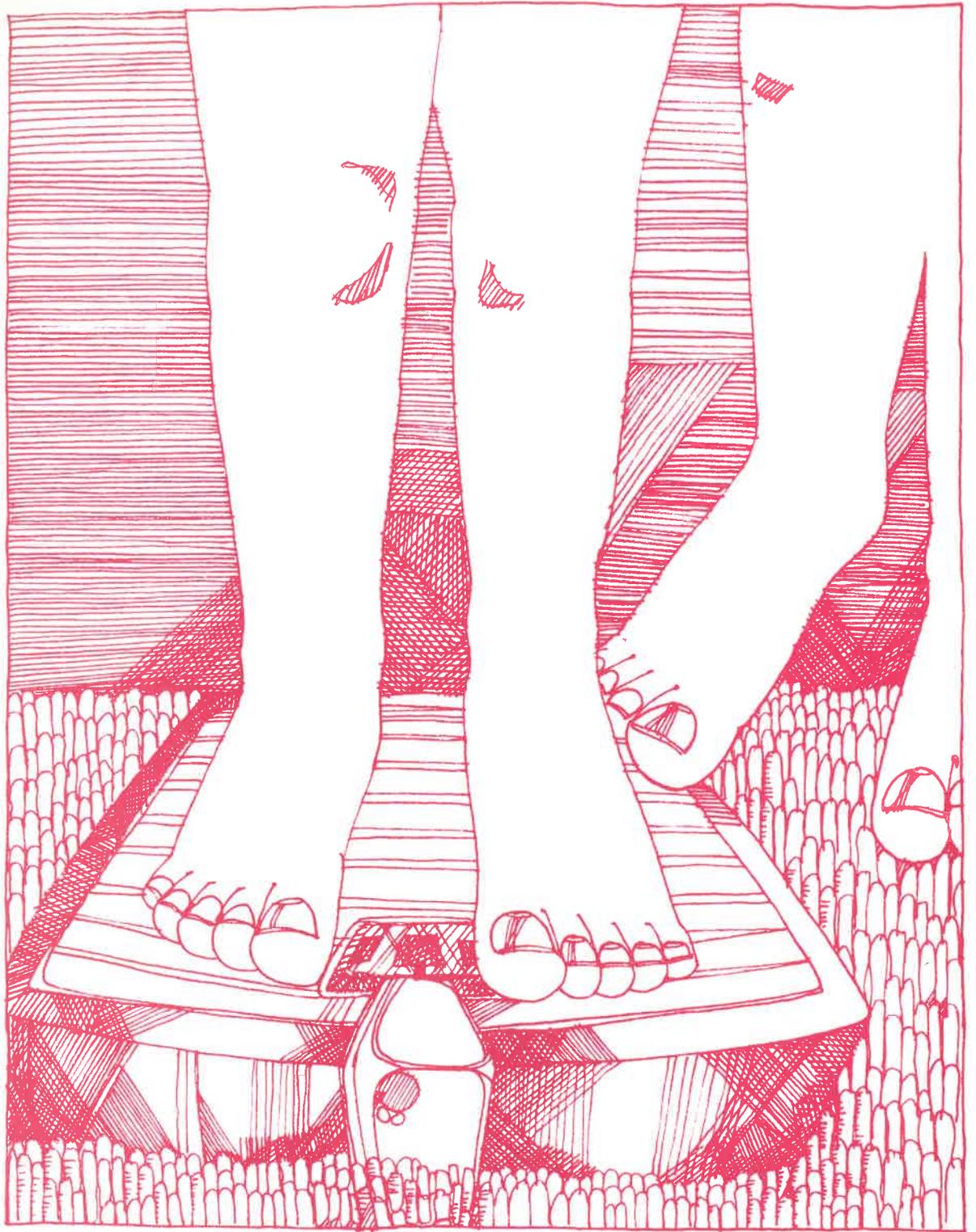
Il est évident que le nom d'un auteur/producteur réputé ne garantit pas que son oeuvre soit acceptée. Le Comité protestant croit que les qualités artistiques devraient passer au second plan après les facteurs moraux et religieux, puisqu'il est toujours possible de trouver des matériaux pédagogiques semblables, combinant à la fois l'acceptabilité morale et religieuse et une excellence artistique.

6.8 L'utilisation équilibrée de données

Cette question se pose au sujet de travaux documentaires ou historiques. Comme le dit l'étude de la BBC citée dans la section 2, «il y a une forme d'inexactitude dans le fait de souffler un item relativement important». Une telle exagération, ou sélection de données, est évidente dans les travaux «historiques» de certains écrivains politiques et dans les éditoriaux des journaux politiques.

Il est évident que tout reportage historique est subjectif. Cependant, le Comité protestant pourrait rejeter un travail documentaire ou historique pour des raisons morales, quand il semble évident que les faits ont été délibérément déformés et que cette déformation constitue une offense sérieuse ou l'endoctrinement de n'importe quel groupe ou individu.

L'étude de deux documents de tendances différentes, par exemple le manifeste communiste opposé à la cause du capitalisme, est une façon valable d'arriver à une présentation équilibrée au niveau de la classe. Pour cette raison, le Comité refuse rarement des présentations de ce type.



7. Choisissez!

6.9. Les sources de l'audio-visuel

On peut souvent juger de l'acceptabilité d'un «AV» en connaissant sa provenance, car la production de certaines firmes ou organisations est uniformément acceptable. Ceci est vrai pour presque tous les films éducatifs faits par des compagnies commerciales pour illustrer l'utilisation de leurs produits ou pour fins de relations publiques. On peut citer des films de Bell Canada ou Shell Oil (et plusieurs autres). Certaines compagnies comme Novalis et Moreland-Latchford ont produit du matériel AV acceptable, spécifiquement pour les cours moraux et religieux. Des films pour enfants fournis par des agences gouvernementales comme l'Office National du Film ou par les différents ministères sont tout aussi recommandables.

7.1 Des lignes de conduite positives

Des instruments didactiques devraient être choisis pour encourager les valeurs morales et religieuses suivantes:

- a) La croissance de la connaissance et l'appréciation de diverses traditions religieuses et morales de l'humanité.
- b) Le développement de standards moraux basés sur une connaissance grandissante des facteurs sociaux et éthiques impliqués.
- c) La considération libre et sérieuse des questions finales de la spiritualité et de la destinée humaine, pour soi et pour la société.

7.2 Des lignes de conduite négatives

Celles-ci sont fonctionnellement plus applicables que les positives, puisque le taux de rejet des matériaux soumis au Comité protestant est de moins de 2%.

- a) La représentation explicite de différents types d'inconduite humaine, sans fin utile apparente, spécialement quand une conduite semblable n'est probablement pas familière à la majorité des étudiants du niveau classe/âge concerné.
- b) Du matériel qui pourrait offenser ou créer des préjudices à des groupes raciaux, culturels ou religieux.
- c) Du matériel qui cherche à endoctriner les étudiants vers des idées spécifiques raciales, culturelles ou religieuses.
- d) Du matériel qui contient une distorsion des faits, extensive ou apparemment intentionnelle, créant offense, préjudice ou endoctrinement. Une distorsion majeure des faits justifie le refus du matériel didactique pour l'enseignement moral et religieux.
- e) Un plaidoyer en faveur d'un système de valeurs jugé dangereux pour le développement normal des étudiants à un niveau classe/âge donné.
- f) L'omission de considérations morales et spirituelles dans l'étude du comportement humain quand ces questions se présenteraient normalement, surtout quand cette omission pourrait faire supposer que ces questions n'ont aucune importance.

Il est évident que plusieurs instruments d'apprentissage restent neutres vis-à-vis des critères positifs ou négatifs, cités plus haut, et qu'une grande part dépend de l'ambiance de la classe et de l'exemple personnel du professeur.

Il est aussi évident que ces mêmes critères sont remplis de terminologies subjectives. Ceci est inévitable puisque les jugements de valeurs sont essentiels au processus d'approbation. Finalement, la seule protection contre la mauvaise utilisation de ce processus réside dans la grande représentativité des membres du Comité protestant et dans le bon sens fondamental du milieu qu'il essaie de servir.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION



QCSE003683